

Notice d'installation et d'utilisation de votre WC broyeur à cuvette suspendue avec ou sans habillage

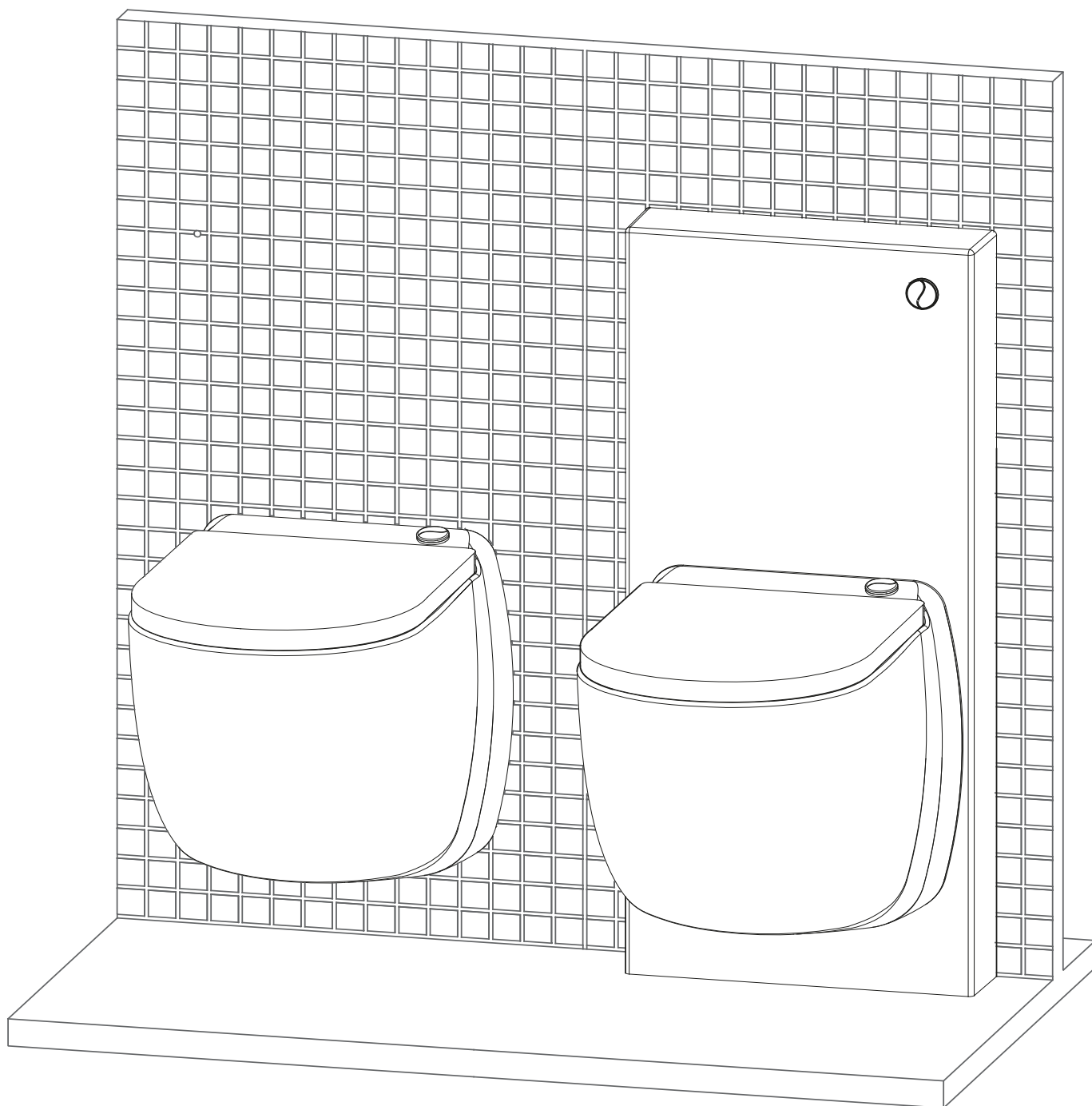
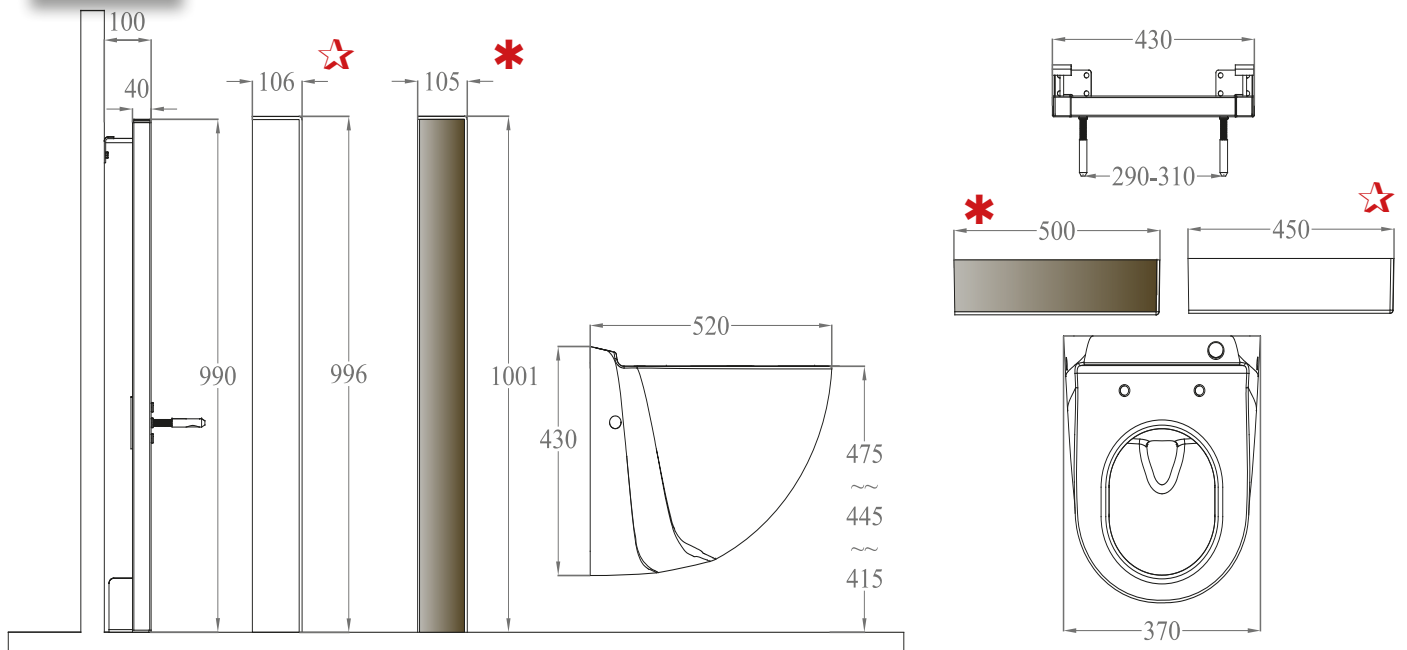
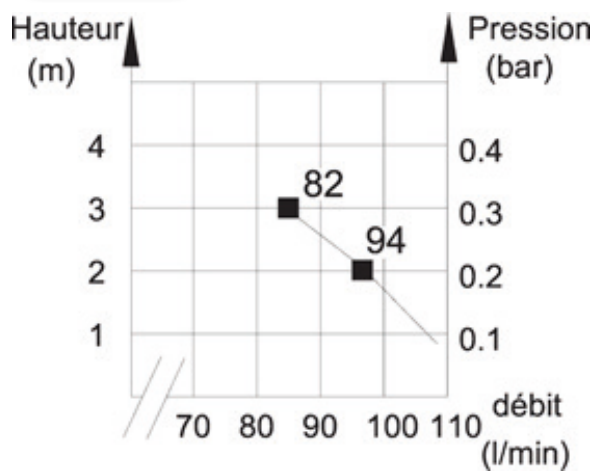
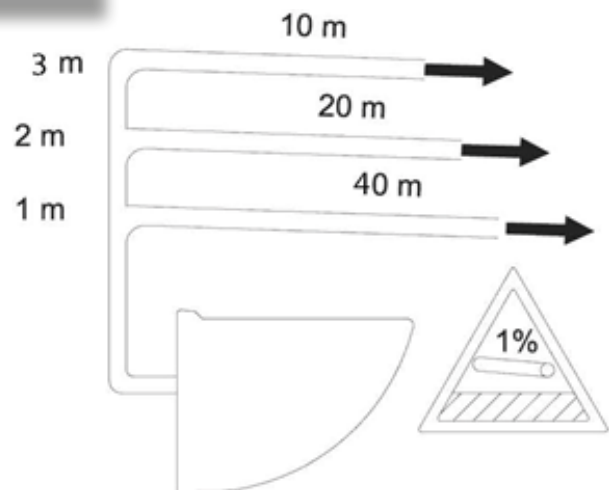
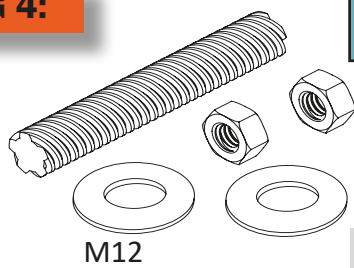


FIG 1**FIG 2: Courbes de performances :****FIG 3: Hauteur / Longueur d'évacuation :****FIG 4:****A****B****C****x2****x2****x2****D****E****F****x2****x2****x1**

* ☆ Eléments optionnels selon modèle

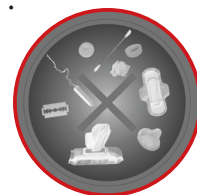
AVERTISSEMENT/ GARANTIE

Cet appareil doit être utilisé comme toilette secondaire

Pour maintenir la garantie, l'entretien doit être effectué avec le détartrant spécial WC .

La garantie ne s'applique qu'aux pièces, pas à la main-d'œuvre

Il peut y avoir de l'eau dans les toilettes en raison des tests effectués en usine



Jeter uniquement papiers hygiéniques, matières fécales et eaux sanitaires. Tout dommage causé à l'appareil par le broyage de corps étrangers tels que coton, tampons périodiques, serviettes hygiéniques, lingettes, produits alimentaires, préservatifs, cheveux ou le pompage de liquides tels que solvants ou huiles n'entrerait pas dans le cadre de la garantie.

Ne pas s'asseoir ou se mettre debout sur le couvercle des toilettes

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

L'installation électrique doit être réalisée par un professionnel ayant une formation en électrotechnique.

L'appareil doit être raccordé à un circuit d'alimentation relié à la terre (classe I).

Le circuit d'alimentation électrique doit être protégé par un disjoncteur différentiel haute sensibilité (30mA).

Respecter les dispositions de la norme en vigueur dans le pays d'utilisation (France : Norme NF C 15-100) concernant les volumes de protection d'une salle de bains.

Le raccordement doit servir exclusivement à l'alimentation de l'appareil.

L'appareil doit être placé de façon telle que la fiche de prise de courant soit accessible.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un câble ou un ensemble spécial disponible auprès du fabricant ou de son service après vente.

Débrancher électriquement l'appareil avant toute intervention!

INSTALLATION

N'utiliser que des coudes PVC de 45°

Ces appareils sont équipés d'usine d'une valve anti-retour

Un casse-vide doit être installé au point le plus haut de la vidange

1. GENERALITES

Votre cuvette suspendue utilise un procédé d'évacuation par pompe à effet Vortex. L'action mécanique de la centrifugation désagrège papiers et déchets organiques.

Son système est installé dans une cuvette en céramique suspendue avec châssis sans réservoir de chasse.

L'appareil est développé conformément aux règles de l'art et soumis à un contrôle de qualité permanent.

Ces performances exigent le respect scrupuleux des règles d'installation et d'entretien portées dans cette notice et en particulier les indications repérées par :



Indication dont le non-respect pourrait entraîner des risques pour la sécurité des personnes ou de l'appareil.



Indication avertissant de la présence d'un risque d'origine électrique.

2. APPLICATION

Votre appareil compact est conçu pour évacuer les eaux usées provenant d'un WC. Il permet le relevage des eaux usées dans une canalisation de Ø32 mm ou 40 mm.

Cet appareil est réservé à un usage exclusivement domestique.

Toute application autre que celle décrite dans ce manuel est strictement interdite.

Il bénéficie d'un haut niveau de performance, de sécurité et de fiabilité dans la mesure où toutes les règles d'installation et d'entretien décrites dans cette notice sont respectées.

Vous trouverez la courbe des performances (Cf. Fig. N°2) et les équivalences Hauteur/Longueur évacuation (Cf. Fig. N°3)

L'installation de l'appareil doit être effectuée dans le respect des normes locales. Veuillez vous référer à la norme EN 12056-4.

3. DONNEES TECHNIQUES

EVACUATION VERTICALE max	3 mètres
EVACUATION HORIZONTALE max	40 mètres
PUISSANCE NOMINALE	500W
INDICATION DE PROTECTION	IPX4
POIDS NET	41 Kg

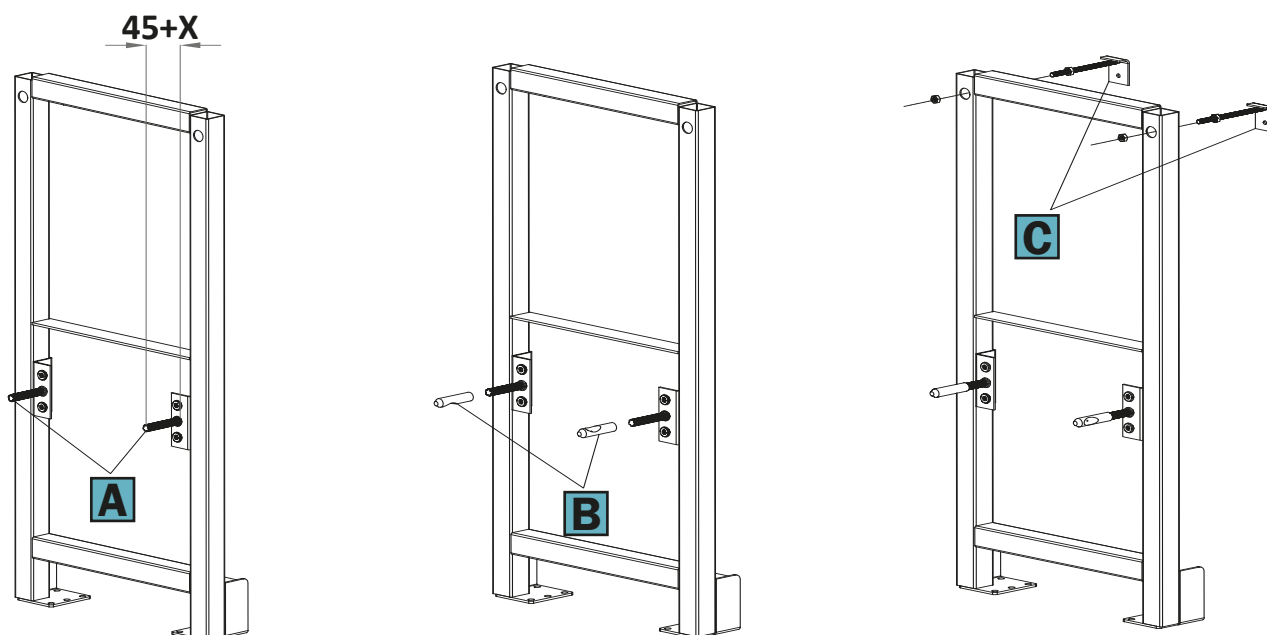
4. LISTES DES PIECES FOURNIES : (Cf. Fig. 4)

5. DIMENSIONS ET ENCOMBREMENTS: (Cf. Fig. I)

6. PRE-INSTALLATION

6.1 - PREPARATION DU BATI SUPPORT

Avant de procéder à l'installation de votre appareil, vous devez contrôler que le mur porteur est suffisamment robuste pour supporter l'appareil (l'effort max. d'arrachement chevilles est de 120 kg).



- Mettre en place les tiges filetées **A** dans les trous de fixation du châssis selon les dimensions suivantes : $L = 45 \text{ mm} + X$ (X étant l'épaisseur de votre revêtement, Placoplatre, carrelage, box...).
- Placer le contre écrou à l'arrière du châssis et serrer l'ensemble.

Sélectionner la hauteur de votre cuvette selon ces valeurs :

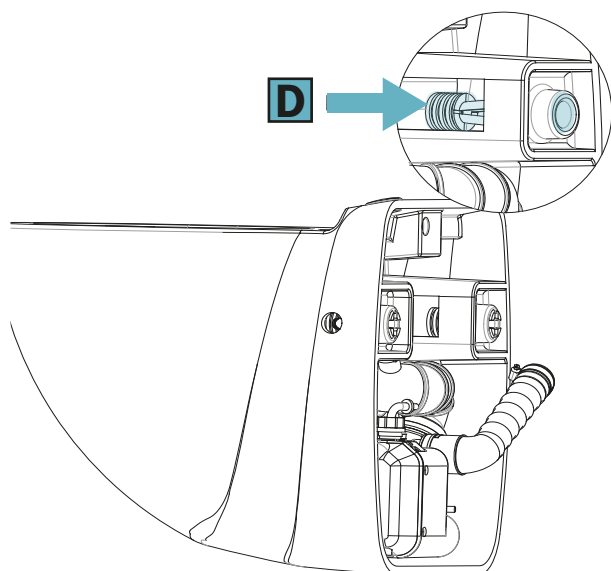
Insert du bas = hauteur de l'assise 415mm.

Insert du milieu = hauteur de l'assise 445mm.

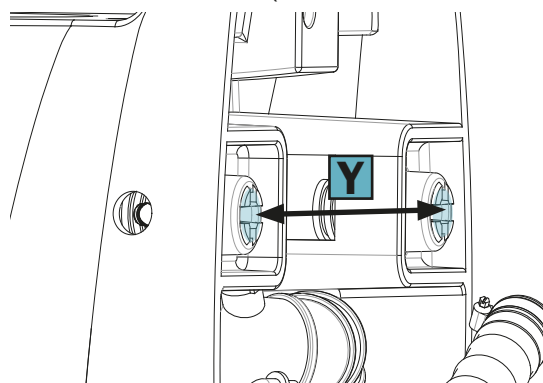
Insert du haut = hauteur de l'assise 475mm.

- Visser les inserts inox **B** sur les tiges filetées.
- Mettre en place les équerres de maintien **C** dans les trous de fixation du châssis.

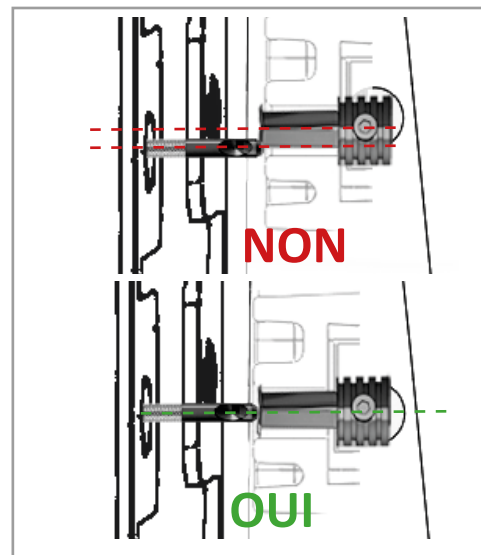
6.2 - PREPARATION DE LA CUVETTE



- Mettre en place les chevilles de maintiens **D** dans les trous de maintiens de la cuvette en passant par l'intérieur de la céramique, puis mesurer l'entraxe **Y** entre les deux chevilles (varie de 290-310mm)

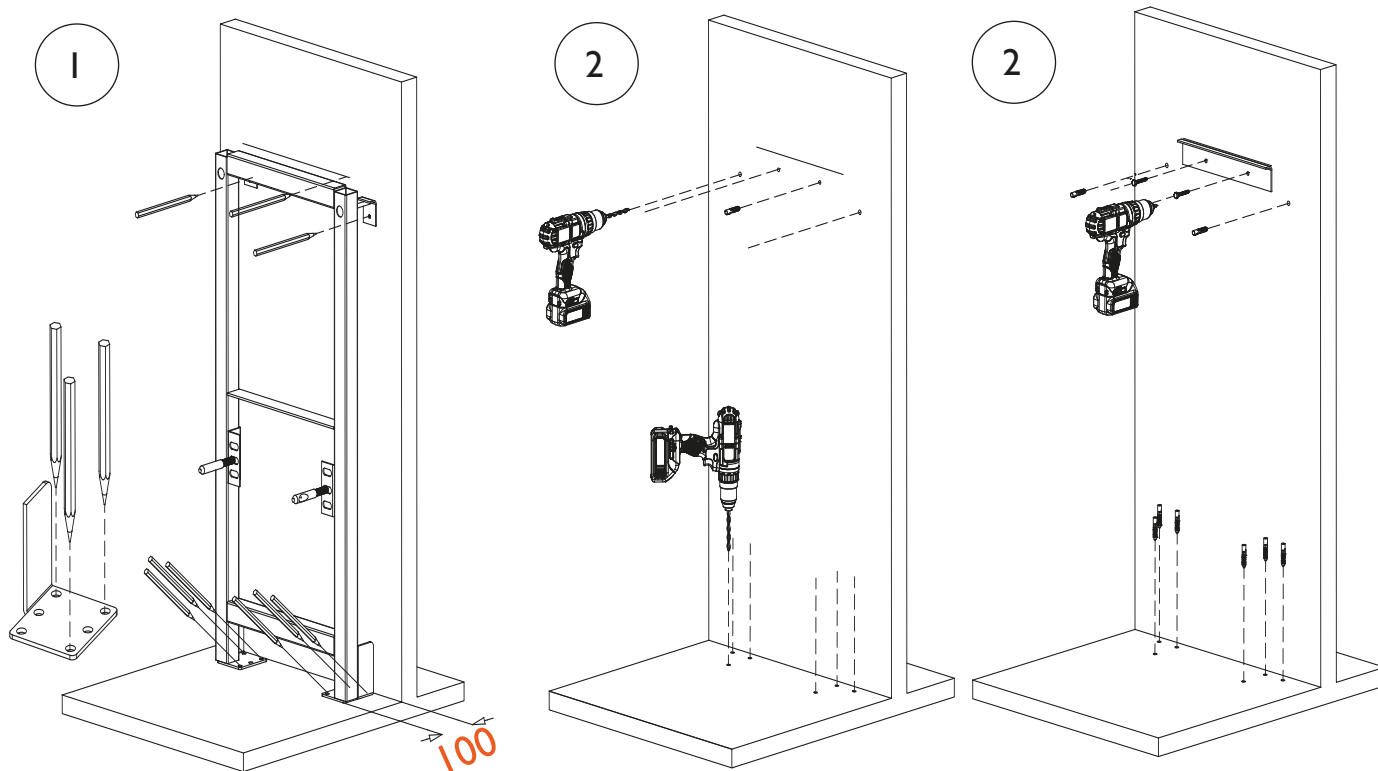


Veillez à bien positionner les fixations de façon à permettre l'accessibilité lors du serrage



6.3 - FIXATION DU BATI SUPPORT

1. Tracer les emplacements prévus du bâti (!! distance avec le mur 100 mm !!) et de la cornière (non fournie) à l'aide d'un crayon, prévoir un minimum de 3 points d'ancrage au niveau des pieds dont 2 coté mur.



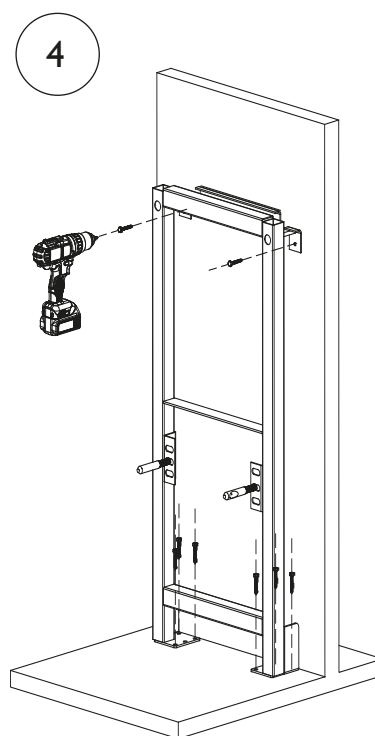
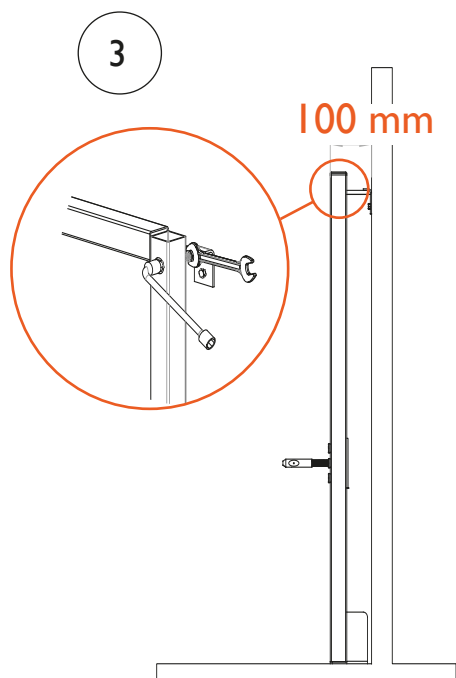
ATTENTION !!!!



2. Retirer le bâti support et percer. Vous devez choisir les fixations en fonction de votre mur (utiliser des tire-fond 8 x 120 mm ces pièces ne sont pas fournies). Fixer la cornière.

3. A l'aide des écrous, régler la cote entre le mur et le bord du châssis la distance doit correspondre à **100 mm**.

Contrôlez l'alignement entre le mur et le châssis, celui-ci doit être parallèle au mur.

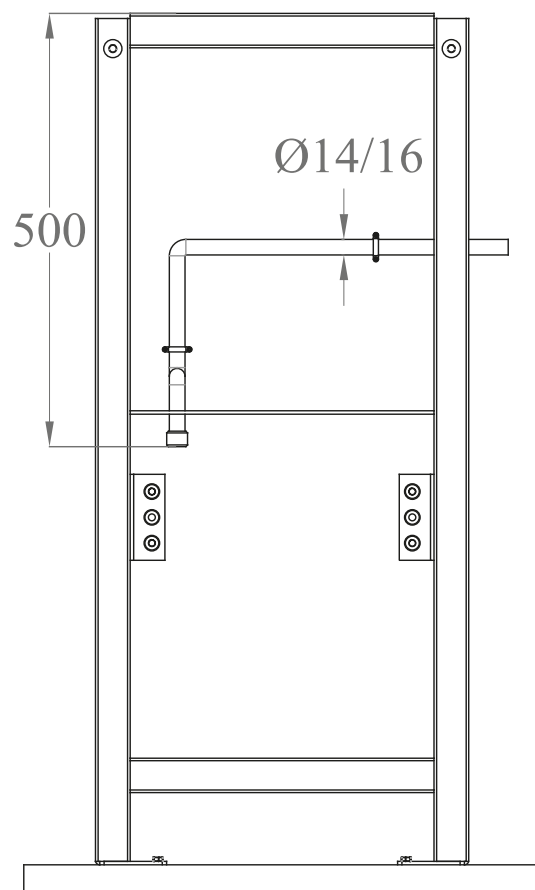


4. Fixer le bâti support.

6.4 - ALIMENTATION EN EAU

- L'alimentation en eau doit être réalisée avec un tuyau de cuivre 14/16 équipé d'un raccord mâle 20/27 fileté (non-fourni).
- L'arrivée d'eau se fait dans la partie supérieure du châssis.
- Il est indispensable d'installer un robinet d'arrêt 1/4 de tour accessible sur l'arrivée d'eau.

NB : Le tuyau de cuivre doit être maintenu par un collier pour éviter tout mouvement lors du raccordement de l'appareil.

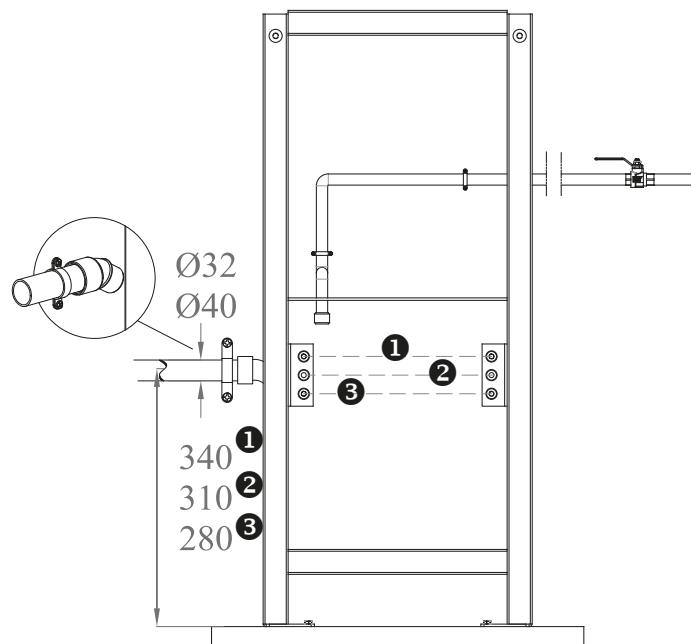


6.5 - EVACUATION DES EAUX USEES

- L'évacuation des eaux usées doit être réalisée avec un tuyau PVC Ø32 ou Ø 40, et doit se trouver à une distance de 280 mm (❶) ou 310 mm (❷) ou 340 mm (❸) du sol en fonction de la hauteur de vos insert. Raccordez et collez un coude male femelle de 45° à la verticale au tuyau d'évacuation.

NB : Le tuyau d'évacuation doit également être maintenu par des colliers.

- Installer **IMPERATIVEMENT** un clapet anti-retour (non fourni) sur l'évacuation et respecter une pente de 1% (1cm/mètre) pour toute partie horizontale.



6.6 - ALIMENTATION ELECTRIQUE



L'installation électrique doit être réalisée par une personne qualifiée. Les règles d'installation électrique dans une salle de bains (NFC15100) doivent être respectées.

Cette connexion **doit pouvoir être facilement accessible en cas de problème, servir exclusivement** à l'alimentation de l'appareil et doit être raccordée à un disjoncteur différentiel accessible calibré à **30mA** et protégé par un fusible ou un disjoncteur de **5A**.

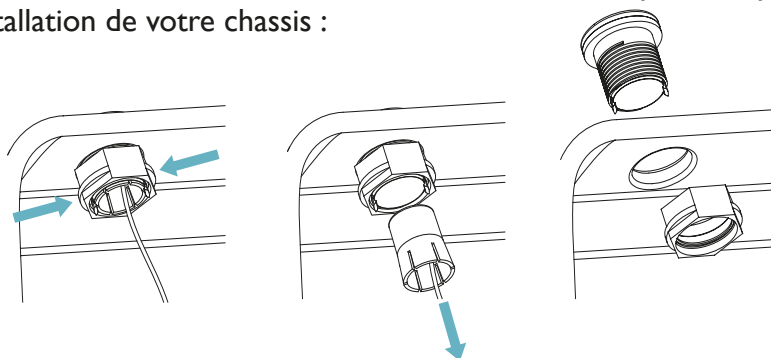
Si le câble d'alimentation de l'appareil est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son Service Après-Vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

7. PRE-INSTALLATION

- ★ Dans le cas d'un habillage fourni type Box moulé, se reporter au paragraphe 7.1.
- * Dans le cas d'un habillage fourni type Box Design, se reporter au paragraphe 7.2.

Dans le cas d'un habillage non fourni type placoplatre, se reporter au paragraphe 7.3

Avant de commencer votre installation et dans le cas d'un bouton déporté, déposez le bouton de la céramique avant de commencer l'installation de votre châssis :



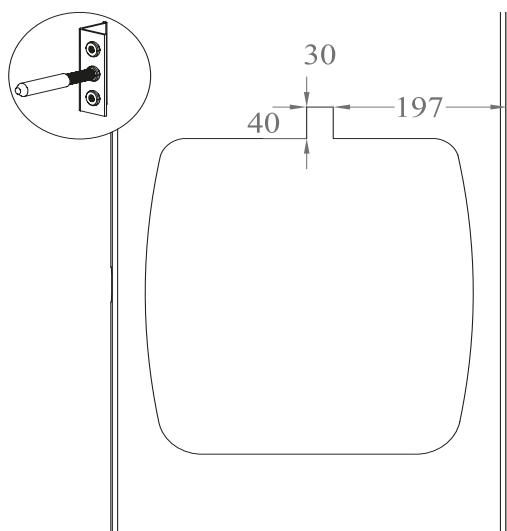
- 1/ Ecarter les deux ergots de chaque côté.
- 2/ Retirer la capsule sensitive.
- 3/ Dévisser l'écrou, retirer l'ensemble du bouton et procéder à l'inverse pour le placer dans le trou prévu à cet effet sur votre Box.
- 4/ Reboucher le trou dans la cuvette à l'aide du cache fourni

7.1 - PREPARATION ET MISE EN PLACE DU **BOX MOULE** ★

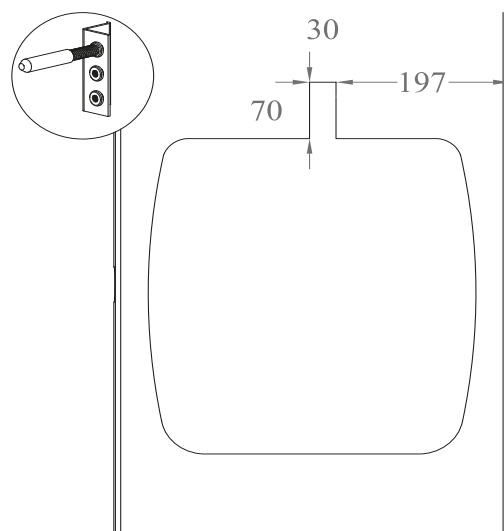
Préparer une découpe pour permettre le passage d'injection d'eau en fonction de la hauteur d'assise choisie (**schema 1 et 2**)

Pour un réglage à mi-hauteur, la découpe sera de 40mm, pour un réglage en position haute (**schema 1**) la découpe sera de 70mm (**schema 2**).

Pour un réglage en position basse aucune découpe ne sera nécessaire.

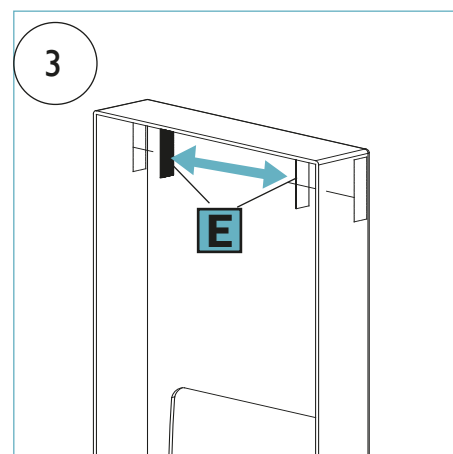
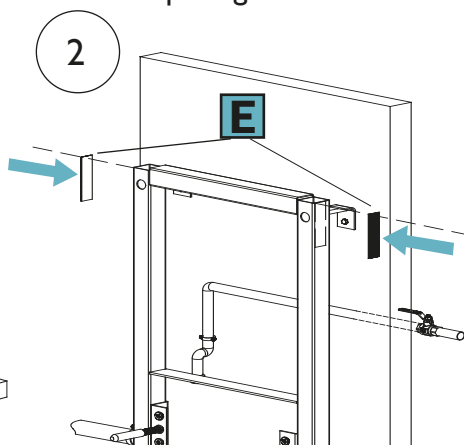
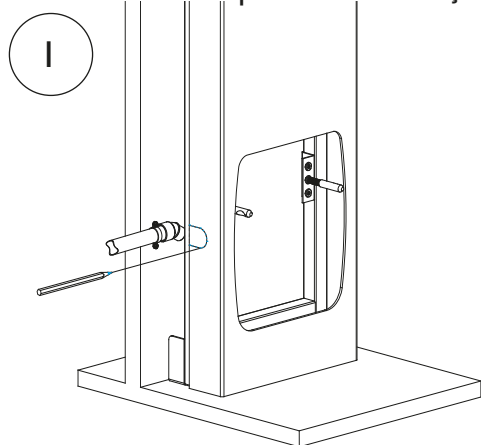


schema 1

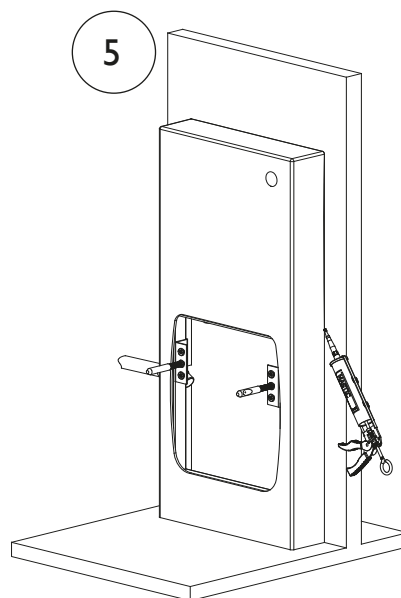
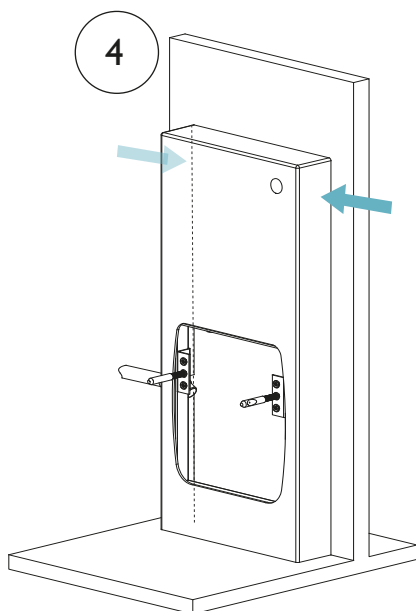


schema 2

1. Tracer et découper le box de façon à créer le passage d'évacuation.



2. Coller deux bandes d'accroche **E** de chaque côté du châssis comme indiqué ci-dessus.
3. Coller les deux bandes restantes de chaque côté à l'intérieur du Box comme indiqué cidessus.



4. Insérer le box jusqu'au mur, effectuer une pression au niveau des bandes d'accroche de façon à les coller l'une à l'autre.

5. Retirer le film protecteur et terminer la mise en place par un joint de silicone sur le pourtour si nécessaire. - **VOUS POUVEZ PASSER DIRECTEMENT AU CHAPITRE 8 -**

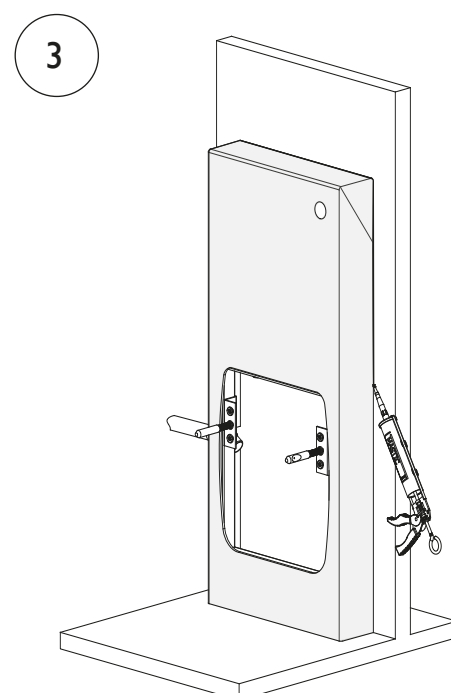
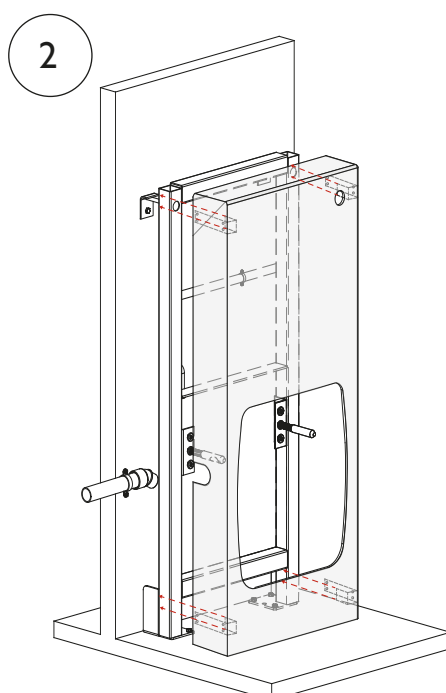
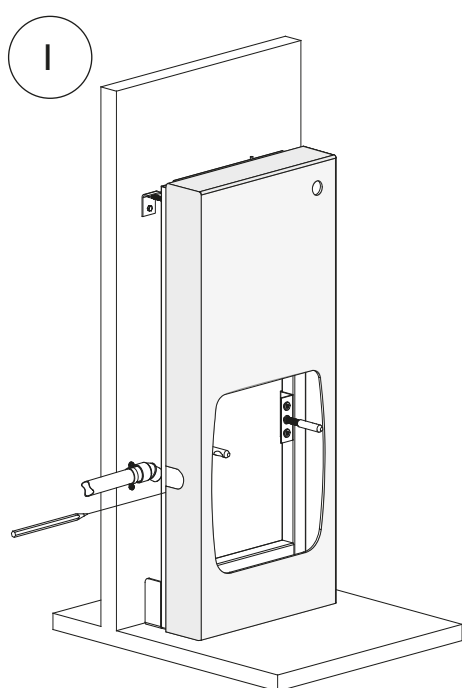
7.2 - PREPARATION ET MISE EN PLACE DU BOX DESIGN *

Préparer une découpe pour permettre le passage d'injection d'eau en fonction de la hauteur d'assise choisie (**schema 1 et 2**)

Pour un réglage à mi-hauteur, la découpe sera de 40mm, pour un réglage en position haute (**schema 1**) la découpe sera de 70mm (**schema 2**).

Pour un réglage en position basse aucune découpe ne sera nécessaire.

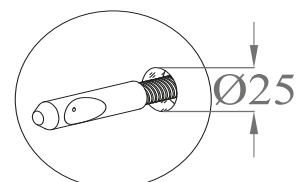
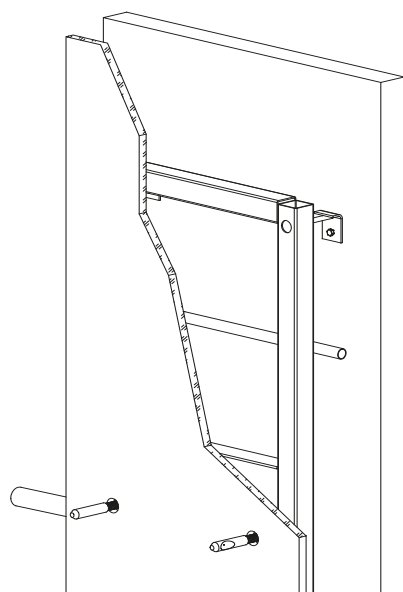
- I. Tracer et découper le box de façon à créer le passage d'évacuation. Privilégier pour effectuer la découpe une scie clôche ou une scie sauteuse à lame pour acier



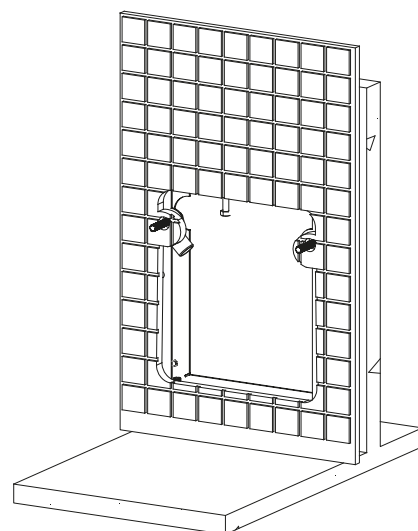
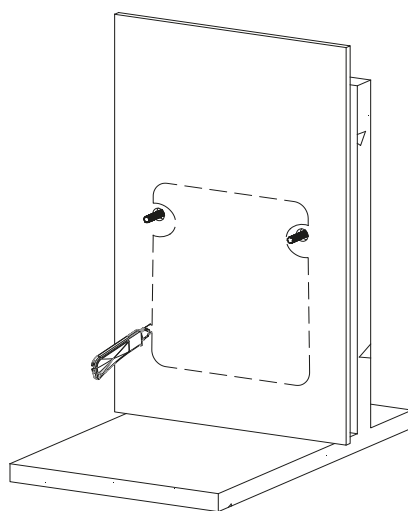
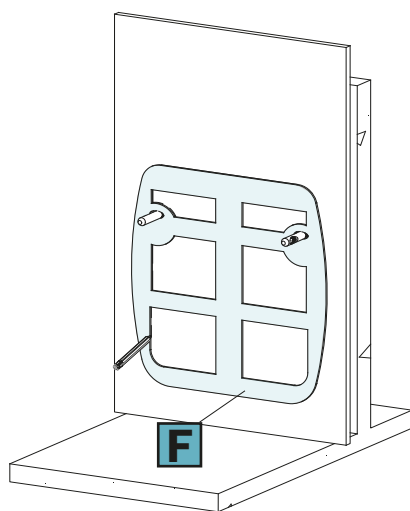
2. Insérer le box jusqu'au mur, la partie interne des équerres du box permettant le centrage horizontal du box
3. Retirer le film protecteur et terminer la mise en place par un joint de silicone sur le pourtour si nécessaire.

- VOUS POUVEZ PASSER DIRECTEMENT AU CHAPITRE 8 -

7.3 - PREPARATION ET MONTAGE DU MUR DE REVETEMENT



- Présenter le Placoplatre face au bâti préalablement fixé au mur.
- Repérer et percer l'emplacement des tiges de support cuvette sur le Placoplatre.



- Présenter joint mousse **F** sur le mur de revêtement en positionnant les 2 trous sur les tiges de support cuvette.
- Tracer le contour intérieur du joint sur le mur de revêtement.
- Retirer le joint et découper le Placoplatre suivant le tracé réalisé.
- Terminer l'installation complète (éventuellement habillage en carrelage) de votre mur de revêtement.

Remarque : si vous carrellez votre mur d'habillage, vous devez découper le carrelage de la même façon que le Placoplatre.

8. RACCORDEMENT ET MONTAGE DE LA CUVETTE

- Repositionner le joint mousse qui servira de support entre la cuvette et le mur.
- Présenter la cuvette en appui sur ses axes.

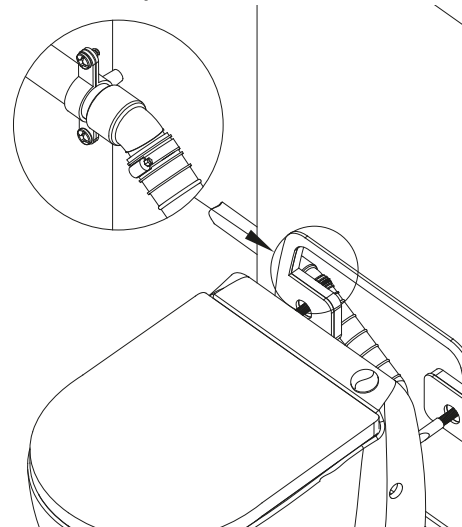
Attention, avant d'effectuer les différents raccordements, contrôler que les tiges filetées **A** sont vissées correctement dans le bâti et que les inserts **B** sont placés comme indiqué sur le schéma (le creux vers l'extérieur).

8.1 - RACCORDEMENT DE L'EVACUATION

Fixer le manchon au tuyau d'évacuation.

Utiliser la cale polystyrène présente dans votre emballage pour supporter la céramique pendant cette opération.

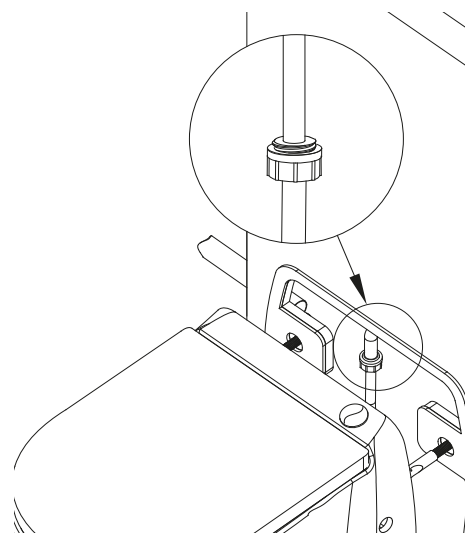
Remarque : Installer un bec de signe ou un casse vide au point le plus haut de l'évacuation



8.2 - RACCORDEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU

Connecter l'extrémité du tuyau d'alimentation d'eau au raccordement préalablement effectué.

Note : Avant de connecter l'alimentation, purger la canalisation durant environ 30s dans un seau



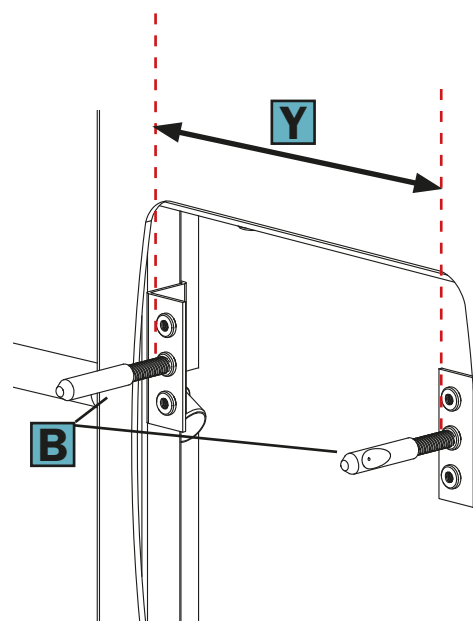
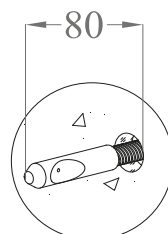
8.3 - MONTAGE DE LA CUVETTE

Régler l'entraxe grâce à la mesure **Y** effectué au chapitre 6.2

Après avoir réglé l'entraxe, fixer celle-ci grâce aux double écrous.

Une fois les raccordements effectués, régler les inserts **B** de façon que l'extrémité de l'insert soit placée à 80 mm de votre habillage.

Les creux doivent être dirigés vers l'extérieur.

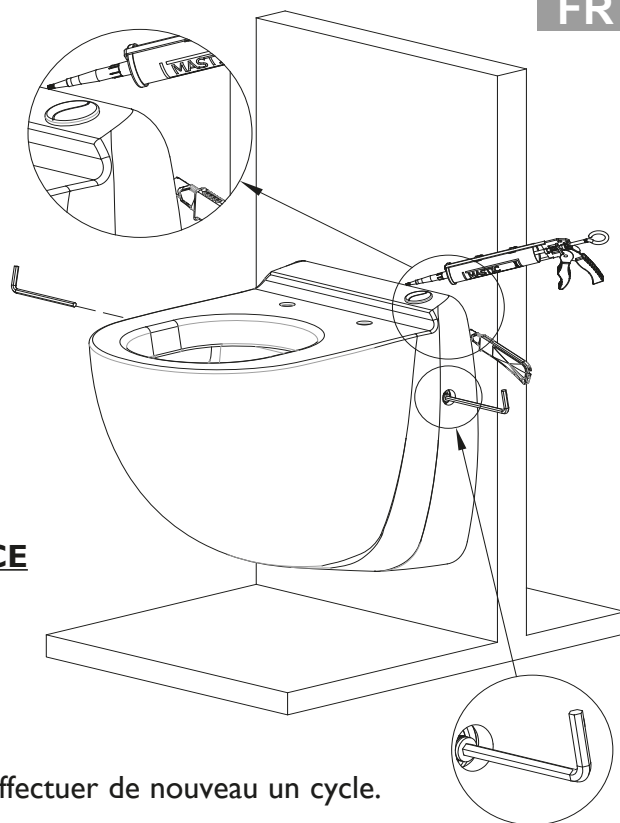


Replacer le joint mousse **F** et mettre en place la cuvette sur les tiges support cuvette.

Serrer les vis latérales à l'intérieur des inserts inox jusqu'à ce que la cuvette soit totalement immobile.

Positionner enfin les caches trous.

Découper le joint en mousse **F** puis mettre du Silicon afin d'assurer une étanchéité parfaite.



9. TEST DE RACCORDEMENT ET DE MISE EN SERVICE

Brancher la prise de courant.

Ouvrir le robinet d'eau à fond pour obtenir un bon rinçage.

Démarrer le cycle normal en appuyant sur le bouton.

Jeter quelques feuilles de papier hygiénique dans la cuvette puis effectuer de nouveau un cycle. Vérifier la parfaite étanchéité de tous les raccords.

NB : Il est nécessaire de réaliser plusieurs essais de fonctionnement avant de réaliser la finition

10. UTILISATION ET PRECAUTIONS

- Le broyeur compact s'utilise comme un WC classique et demande un minimum d'entretien (voir chapitre 12- Entretien).
- Il démarre dès l'impulsion sur le bouton L'effet de chasse est obtenu par une électrovanne équipée d'un filtre et d'un régulateur de débit pour une pression de 1,5 à 3 bars.
- **L'appareil nécessite 6L d'eau pour le broyage d'un cycle contenant du papier et des matières organiques.**
- **En cas d'absence prolongée (vacances), il est impératif de couper l'alimentation générale en eau de la maison.**

JETER UNIQUEMENT papiers hygiéniques, matières fécales et eaux sanitaires.

Tout dommage causé à l'appareil par le broyage de corps étrangers tels que coton, tampons périodiques, serviettes hygiéniques, lingettes, produits alimentaires, préservatifs, cheveux ou le pompage de liquides tels que solvants ou huiles n'entrerait pas dans le cadre de la garantie.



II. FONCTIONNEMENT DE LA DOUBLE-CHASSE



Par défaut en « **Cycle long** », l'appareil effectue 1 pompage - 1 remplissage et à nouveau 1 pompage et 1 remplissage. En « **Cycle court** », 1 pompage (uniquement en réglage Max) - 1 remplissage et 1 pompage. En fonction du débit de votre installation d'eau, il est possible d'augmenter ou diminuer le temps de remplissage de plus ou moins 2 secondes pour chaque cycle.

Pour modifier la programmation :

Au repos, maintenez la touche « **Cycle long** » enfoncée 5 secondes ou plus, le moteur démarre 2 fois puis s'arrête, relâchez la touche.

Augmenter et diminuer le volume d'eau :

- Chaque appui sur la touche « **Cycle long** » augmente le temps de remplissage de 2 secondes.
- Chaque appui sur la touche « **Cycle court** » réduit le temps de remplissage de 2 secondes.

A chaque augmentation ou diminution le moteur démarre pour valider le changement. La pompe ne démarre plus lorsque le seuil de réglage est atteint.

Au bout de 7 secondes d'inactivité, le moteur démarre 2 fois. L'appareil sort du mode de programmation, les réglages restent mémorisés même après une coupure de courant.



ATTENTION



L'appareil ne doit pas être utilisé pour évacuer des corps étrangers tels que les tampons périodiques, préservatifs, chiffons, coton, solvants, huile etc... qui risqueraient de le mettre en panne.

Cette utilisation aurait pour effet d'annuler la garantie.



NE JAMAIS L'UTILISER EN CAS DE PANNE DE COURANT



En cas de sollicitation trop importante, l'appareil est protégé par une sonde thermique. Débrancher l'appareil, attendre 2 heures, puis le rebrancher.

Toute application commerciale ou industrielle est à proscrire. Il est recommandé de prévoir une entrée possible accessible sur l'évacuation de l'appareil (bouchon dévissable) pour intervention éventuelle.

La tuyauterie doit déboucher au-dessus du niveau de reflux (niveau de l'égout ...) même si celle-ci est équipée d'un ou plusieurs clapets anti-retour.

15. ENTRETIEN

* Pour éviter une accumulation de calcaire à l'intérieur de l'appareil, il est conseillé d'effectuer un détartrage régulier : produits d'entretien habituels pour WC.

- Débrancher électriquement l'appareil,
- Mettre dans la cuvette une dose de produit détartrant dilué dans 3 ou 4 litres d'eau,
- Laisser reposer plusieurs heures,
- Rebrancher l'appareil,
- Actionner plusieurs chasses d'eau pour rincer, Il est conseillé de renouveler cette opération 2 ou 3 fois par an.

16. MAINTENANCE



**Avant toute intervention sur l'appareil,
débrancher l'alimentation électrique**



Votre broyeur compact ne nécessite pas de maintenance particulière.

ATTENTION: Bien vérifier en cas de non fonctionnement, que l'alimentation électrique est correcte, et que le tuyau d'évacuation n'est ni écrasé, ni plié.

NOTE : En cas de sollicitation trop importante, l'appareil est muni d'un système de protection thermique. Débrancher alors la prise électrique pour désarmer la sécurité. Attendre environ 2 heures avant de rebrancher et d'utiliser de nouveau l'appareil.

EN CAS DE BLOCAGE DE LA POMPE :

Si vous devez démonter l'appareil qui se trouve bloqué par un corps étranger :

1. Débrancher la prise de courant,
2. Fermer le robinet d'arrivée d'eau,
3. Dévisser l'écrou du flexible d'alimentation en eau de l'électrovanne,
4. Débrancher l'évacuation,
5. Dévisser les 4 vis du corps de pompe,
6. Déboîter le corps de pompe,
7. Enlever les corps étrangers pouvant obstruer l'évacuation.
8. Contrôler l'état de la turbine.

Le remontage s'opère de manière inverse.

En cas de panne, toute intervention sur l'appareil devra être effectuée par un dépanneur agréé.

17. CONDITIONS DE GARANTIE

L'appareil est garanti 2 ans + extension d'un an si enregistrement sur le site internet après achat, à compter de sa date d'achat sous réserve d'une installation conforme et une utilisation normale : Evacuation de papiers hygiéniques et matières fécales uniquement.

La garantie se borne au remplacement ou à la réparation en nos ateliers des pièces reconnues défectueuses. En aucun cas, la garantie n'implique la possibilité d'une demande de dommages et intérêts ou d'indemnité. Les frais de port et d'emballage, les frais de déplacement, ne sont pas couverts par notre garantie. La garantie ne s'applique pas au remplacement ou aux réparations qui résulteraient de l'usure normale du matériel, de détérioration ou d'accident, provenant de négligence, de défaut de surveillance ou d'entretien d'installation défectueuse et tous autres défauts échappant à notre contrôle.

Notre garantie disparaît immédiatement et complètement si le client modifie ou fait réparer sans notre accord le matériel fourni.

La réparation, la modification ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peuvent avoir effet de prolonger le délai de garantie du matériel.

Si néanmoins notre responsabilité devait se trouver engagée, elle serait limitée pour tous dommages à la valeur de la marchandise fournie par nous et mise en oeuvre par nos soins.

La garantie prend effet à compter de la date d'acquisition portée sur la facture du distributeur. Cette facture sera exigée par toute mise en jeu de la garantie.

ÉLIMINATION



L'appareil ne doit pas être jeté parmi les déchets ménagers et doit être évacué vers un point de recyclage pour les équipements électriques. L'élimination des déchets électriques et électroniques, le recyclage et toute forme de valorisation d'appareils usés participent à la préservation de l'environnement.



SETMA Europe
Z.I. Athélia III Voie Antiope
13705 LA CIOTAT Cedex

Assistance technique consommateurs
Tél : 04 41 71 30 70

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h15 13h30 - 17h00
vendredi: 8h30 - 12h15 13h30 - 16h00



SCANNER POUR PLUS D'INFORMATIONS

NOTA

Textes et schémas non contractuels, le fabricant se réserve le droit de procéder à toute modification sans préavis sur l'ensemble de sa gamme ainsi que sur les documents techniques ou commerciaux s'y rapportant

